

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

#### **SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022**

#### **DELIBERATION N°2022.00300**

## TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2022 - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 23 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 79 Nombre de pouvoirs : 19 Nombre de voix : 98

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU, Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

#### Membres titulaires présents :

BARRIOL, Christiane BARAILLER, M. Denis M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme M. Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, Gabriel DE M. ARTIGUES. M. ALMEIDA, Gilles M. Jean-Luc DEGRAIX, Christian Mme Marianne DELIAVAL. M. Francois DRIOL. M. DUCCESCHI. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, DURAND, M. M. Frédéric M. Jean DUVERGER, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT. FLECHET, Mme Andonella M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON. Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Robert Delphine JUSSELME. M. KARULAK, Mme Siham M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, RIVAT. M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul M. Jean-Louis ROUSSET,

#### **RECU EN PREFECTURE**

Le 06 juillet 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20220630-D20220030010

: 06 juillet 2022

M. Jean-Marc SARDAT, Mme Christian Nadia SEMACHE, M. SERVANT, Gilbert SOULIER. Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU. Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

#### Pouvoirs:

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,

M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,

M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,

M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU.

Mme Isabelle DUMESTRE donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,

Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,

Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Gilles THIZY,

M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON,

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,

Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,

M. Claude LIOGIER donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,

M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,

M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,

M. Tom PENTECOTE donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,

Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,

Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à M. Robert KARULAK

#### Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE, M. Philippe DENIS, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ. Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND. Mme Solange MORERE, Mme Djida OUCHAOUA, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, Jean-Philippe Mme PORCHEROT, Clémence QUELENNEC, Mme Corinne SERVANTON, M. Gérard TARDY, M. Jacques VALENTIN, Mme Eliane VERGER LEGROS



#### **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 JUIN 2022**

# TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2022 - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Comme chaque année, les tarifs du Musée d'art moderne et contemporain sont revus pour l'année suivante.

Comme pour la saison 2021/2022, afin de prendre en compte le calendrier des établissements scolaires et périscolaires de septembre à septembre, les propositions de tarifs présentées dans ce rapport seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, permettant ainsi une projection sur la saison 2022/2023.

La grille des tarifs du Musée d'art moderne et contemporain est constituée de plusieurs catégories de tarifs :

- pour le public individuel, les familles...
- pour les groupes de jeunes, établissements scolaires, périscolaires, etc.
- pour les groupes adultes,
- les tarifs de location d'espaces,
- et autres tarifs divers.

Elle précise également les conditions d'attribution de gratuité et de tarif réduits.

Les propositions de tarifs sont récapitulées dans les tableaux ci-joints.

#### Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve :

- <u>la grille tarifaire du Musée d'art moderne et contemporain applicable à partir du</u> <u>1<sup>er</sup> septembre 2022,</u>
- <u>la participation du Musée aux dispositifs développés en réseau et/ou partenariats culturels, touristiques et territoriaux (Sainté Pass pour les jeunes, Pass Loisirs pour les séniors, City card, etc.),</u>
- la poursuite de l'acceptation pour les règlements du pass Région, dispositif régional en faveur des lycées et éventuellement des seniors, du pass Culture en faveur des jeunes et collégiens et éventuellement des séniors, du coupon culture de l'Université Jean Monnet et des chèques vacances,

- les recettes correspondantes seront recouvrées au budget de l'exercice en cours, aux articles 7062 « redevance et droits des services à caractère culturel » et 752 « revenus des immeubles » pour un montant prévisionnel de 140 000 €.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU